
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 23 mars 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Armand Savoie, Secrétaire exécutif
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0458

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 mars 2016, en y retirant les articles 20.001, 20.002, 20.004 et 30.002 et en y ajoutant l'article 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0459

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de donner un accord de principe à la mise en oeuvre du Programme Réussir@Montréal-Commerce dans les trois secteurs suivants :

- la rue Notre-Dame, entre la 6^e Avenue et la 19^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine;
- la rue Masson, entre la rue D'Iberville et la 12^e Avenue, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie;
- le boulevard Monk, entre les rues Allard et Saint-Patrick, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1161179003

CE16 0460

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'adhérer au processus de certification du Mouvement vélosympathique mis en place par Vélo Québec pour les collectivités du Québec; et
- 2 - d'autoriser monsieur Benoit Champagne, directeur à la Direction des transports, à déposer la demande de certification pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

12.002 1164368001

CE16 0461

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 133 089,32 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source, à la caserne de pompiers n° 23, située au 523, place St-Henri, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Arcade, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 123 891,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5823;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1165350002

CE16 0462

Vu la résolution CA16 16 0067 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 7 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Les Consultants SM inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels de caractérisation environnementale, d'études géotechniques, de réalisation de plans et devis, de contrôles qualitatifs des matériaux et de surveillance environnementale, de gestion et de surveillance des travaux du PRR, PRRRL et du PRRRA 2016, dans l'arrondissement d'Outremont, pour une somme maximale de 184 244,97 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP01/01-16;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1165078007

CE16 0463

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Groupe ABS inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la caractérisation des sols, dans le cadre de projets de construction, de branchement et de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 265 391,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1612,
- 2 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1166850002

CE16 0464

Il est

RÉSOLU :

de prolonger, pour une période additionnelle de 30 mois, la réservation déjà consentie par la résolution CE13 1551, d'un terrain de la réserve foncière de la Ville sur lequel est situé l'édicule du métro Rosemont dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, soit le lot 2 333 647 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en vue d'une vente ultérieure à l'Office municipal d'habitation de Montréal pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires dans le cadre du programme AccèsLogis, comprenant également son siège social.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1166678001

CE16 0465

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 6 000 \$ à l'organisme Résolu Arts et Sciences pour la réalisation de son plan d'affaires dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications 2015-2016;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1167165001

CE16 0466

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 48 000 \$ au Regroupement des éco-quartiers afin de coordonner et mettre en place les activités de la septième édition de la Patrouille bleue destinée à la sensibilisation aux enjeux de l'eau sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour l'année 2016;
- 2 - d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1164217001

CE16 0467

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA) afin de soutenir la production et la promotion des outils de communication dans le cadre de la réalisation de la 17^e édition de la « Semaine d'actions contre le racisme » prévue du 21 au 31 mars 2016;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1161375003

CE16 0468

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 24 000 \$ à Mode Avant-Première pour l'organisation de la 5^e édition de *Fashion Preview* du 5 au 7 avril 2016, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ avec le Gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1163931001

CE16 0469

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la présentation des oeuvres de Monsieur Alain Massicotte, artiste en arts visuels, à l'occasion d'une exposition temporaire intitulée « Triologue sur l'arbre », du 9 avril au 30 octobre 2016, à la Maison de l'arbre Frédéric-Back du Jardin botanique de Montréal, pour une somme maximale de 3 000 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et Monsieur Massicotte établissant les modalités et conditions pour la tenue cette exposition;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.012 1153815005

CE16 0470

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 928,87 \$, relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, le 29 février 2016, à New York (É.-U.), dans le cadre du Dialogue international de l'Organisation internationale pour les migrations;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1160843003

CE16 0471

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de Madame Géraldine Martin, à titre de directrice de l'entrepreneuriat, dans la fourchette salariale FM10 (109 040 \$ - 136 305 \$ - 163 570 \$), à compter du 11 avril ou à une autre date en avril 2016 à convenir entre les parties, pour une période indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres;
- 2 - d'autoriser le Directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1166992002

CE16 0472

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de Madame Suzanne Laverdière au poste de directrice de Service-culture, dans la fourchette salariale FM11 (118 931 \$ - 148 666 \$ - 178 401 \$), à compter du 18 avril 2016 pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres;
- 2 - d'autoriser le Directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1166991002

CE16 0473

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} février 2016 au 29 février 2016 et de la rectification du rapport déposé pour le mois de janvier 2016, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1164396003

Levée de la séance à 9 h 31

70.001

Les résolutions CE16 0458 à CE16 0473 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville